UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 07/01/2021 de 14 h 00 à 18 h 50

Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni en séance plénière le jeudi 07 janvier 2021 à 14 h 00 sur convocation du Président.

Nombre de membres du CA : 35
Nombre de membres élus présents : 32
Nombre de membres élus ayant donné procuration : 00
Nombre de membres élus absents non représentés : 03
Quorum budgétaire : 18

Etaient présents :
Membres du Conseil d'Administration :
M. BORDES Laurent
représentant les personnels enseignants chercheurs :
Mme ALAPHILIPPE Muriel (en visioconférence)
Mme BOLLIET Valérie (en visioconférence)
Mme BOUISSET Christine (en visioconférence)
Mme BUISSON Françoise (en visioconférence)
M. CAPOROSSI Olivier (en visioconférence)
Mme CARRE Hélène (en visioconférence)
M. DAVAIL Stéphane (en visioconférence)
M. DELANGHE Bernard (en visioconférence)
Mme FORERO-MENDOZA Sabine (en visioconférence)
M. GUIOT François-Vivien (en visioconférence)
Mme GOSMANT Martine (en visioconférence)
M. LECOURT Arnaud (en visioconférence)
Mme LUBY-GAUCHER Monique
Mme MIQUEU Karinne (en visioconférence)
M. RENUCCI Antoine (en visioconférence)
M. SABONI Abdellah (en visioconférence)
M. TESSON Frédéric
représentant les usagers :
M. BOURREL Julien
Mme PEREIRA Camille (en visioconférence)
représentant les personnels BIATSS :
M. FASENTIEUX Bertrand
Mme GUENEBEAUD Célia
M. KONARSKI Igor (en visioconférence)
M. MEYLAN Antoine (en visioconférence)
M. THEPAULT Hervé
représentant les personnalités extérieures :
M. HERMES Younis (en visioconférence)
M. LAFLAQUIERE Jean-Pierre (en visioconférence)
Mme LARROUY Isabelle (en visioconférence)
M. LAURAND Régis (en visioconférence)
Mme MAGNET Stéphanie (en visioconférence)
Mme MANSO Marthe (en visioconférence)
Mme PALISSE Christelle (en visioconférence)
Etaient absents :
Avaient donné procuration :
Etaient excusés :
M. BLANCHARD Gérard
Etaient absents non représentés :
M. ANSART Théo
M. MANAUD Corentin

Point XV – Enveloppe financière affectée aux divers congés et aménagement de service – personnel enseignant
Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, fixe l'enveloppe maximale à affecter pour l'année 2021-2022 au titre de l'établissement :

- pour les CRCT – congé de recherche et conversion thématique : 5 semestres (soit un volant de 480 h ETD) incluant les CRCT attribués au titre du CNU,
- pour les aménagements de service : 1 (soit un volant de 128 h ETD non fractionnable),
- pour les congés de formation au titre des enseignants : 1 congé de 12 mois (soit un volant de 384 h),
- pour les CPP – congé pour projet pédagogique : 3 semestres (soit un volant de 576 h ETD).

Il est rappelé que les congés et aménagement de service alloués sur l'année universitaire (2021/2022) font l'objet auprès du collège/service de rattachement d'une compensation financière sur le budget 2022.

VOTE : UNANIMITÉ

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président du conseil d'administration

Pau, le 15 janvier 2021
Le Président,

Monique Luby

Laurent **BORDES**